

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

25/10/17

Dossier complet le :

25/10/17

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP-00858

**1. Intitulé du projet**

Le site LUSTUCRU FRAIS du Groupe PANZANI exploite un établissement de production de produits frais sur la commune de Communay (69). L'exploitant envisage la construction d'une plateforme logistique composée de deux cellules de 6 000 m<sup>2</sup> sur l'emprise actuelle du site au sein de la zone d'activité Val de Charvas.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

LUSTUCRU FRAIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

HUYNH Laurent - Directeur LUSTUCRU FRAIS

RCS / SIRET

9 5 7 5 0 7 5 3 6 0 0 0 3 6

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Rubrique 39 : Surface de plancher du projet de 14 100 m <sup>2</sup> sur un terrain d'assiette de 9,3 ha (surface du site existant de 4,7 ha + extension de 4,6 ha dans le cadre du projet).
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	Rubrique 47 : Défrichement d'une zone de 0,64 ha de bois dans le cadre du projet.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la construction d'une plateforme logistique sur un terrain actuellement inoccupé.

Le projet constitue une extension de 4,6 ha du site existant de la société LUSTUCRU FRAIS sur la ZAC Val de Charval à Communay (69). Le site actuel occupe une emprise au sol de 4,7 ha.

Le bâtiment nouvellement créé occupera une surface au sol de 14 100 m<sup>2</sup> avec une hauteur sous toiture de 12,40 m. Le site existant comprend une surface de bâtiment de 6179 m<sup>2</sup>.

Cet entrepôt sera constitué de deux cellules de stockages de 6000 m<sup>2</sup> chacune séparées par un mur coupe-feu de degré 2 h. L'une des cellules sera exclusivement dédiée au stockage en chambre froide à température positive de produits alimentaires (rubrique 1511). La seconde cellule sera en partie exploitée en chambre froide, et une autre partie en stockage sec (rubriques 1511 et 1510).

Le projet ne comprendra pas de travaux de démolition.

Le défrichement au Nord-Est est autorisé par le document d'urbanisme en vigueur sous réserve de refaire des plantations.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'aménagement de la plateforme logistique sur le site de production de Communay permettra de répondre à plusieurs enjeux.

Actuellement, la distribution des produits frais de LUSTUCRU FRAIS pour la clientèle est organisée via un centre logistique situé dans le département du Rhône, entre les différents sites de production.

Au regard des prévisions de croissance, il apparaît que cet entrepôt présente des contraintes capacitaires. La société LUSTUCRU FRAIS envisage donc la création d'un nouveau centre logistique performant et flexible, élargi au flux amont de la production. Ce centre permettra le stockage des matières premières, des emballages et des produits finis.

La plateforme, ainsi prévue sur le site de production de Communay permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Répondre aux besoins de la clientèle ;
- Réintégrer sur le site les stocks actuellement externalisés des matières premières et des emballages ;
- Simplifier les flux de produits entre le stockage et la production ;
- Optimiser les performances économiques de la logistique ;
- Réduire l'empreinte environnementale en limitant le trafic routier des produits ;
- Améliorer les conditions de travail et de sécurité des salariés.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

L'aménagement de la plateforme logistique se fera sur plusieurs mois.

Les travaux comprendront une phase de terrassement et consisteront en l'imperméabilisation partielle de la zone dédiée à la plateforme et à l'aménagement d'un niveau RDC et d'un niveau R+1 à + 6,00 m. La hauteur sous plafond sera de 12,40 et la hauteur à l'acrotère à 17,00 m.

Une étude de sol de type G1 + G2 AVP a été réalisée par une société spécialisée. Cette étude conclue à la nécessité de mettre en place un système de fondations superficielles avec renforcement de sol afin d'éviter tout phénomène de tassements différentiels.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet concerne l'aménagement d'une plateforme logistique. Cette plateforme sera dédiée au stockage de produits alimentaires et emballages associés.

Le bâtiment comprendra deux cellules de 6 000 m<sup>2</sup> et de 12,40 m de hauteur sous la toiture, soit un volume d'entrepôt de 148 800 m<sup>3</sup>.

Les produits seront stockés en racks principalement avec environ 8 000 palettes en stockage frigorifiques soit 14 300 m<sup>3</sup> (en considérant un volume moyen de 1,78 m<sup>3</sup> par palette) et 2 200 palettes en stockage sec, soit 1 300 tonnes. La plateforme comprendra également un stockage de palettes, de bobines de films plastiques et d'emballages plastiques.

Le projet sera accompagné de l'aménagement de voiries pour la circulation des poids-lourds et des véhicules légers, d'aménagements paysagers afin de faciliter l'intégration paysagère de l'ensemble dans la zone d'activité et d'aménagements associés à la gestion des eaux pluviales et des eaux d'extinction d'un incendie.

Les installations ne seront pas à l'origine d'effluents industriels aqueux ou atmosphériques.

Les seuls effluents rejetés seront les eaux usées domestiques des sanitaires et locaux sociaux, ainsi que les eaux pluviales de toitures et de voiries.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet fera l'objet des procédures suivantes :

- Dossier de demande d'enregistrement au titre du Code de l'Environnement pour la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement - volume de l'entrepôt de 148 800 m<sup>3</sup> ;
- Demande de permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette du projet (ensemble du site):	4,7 ha (site existant) + 4,6 ha (extension), soit 9,3 ha au total
Surface de plancher du projet :	6 179 m <sup>2</sup> (existant) + 14 100 m <sup>2</sup> (extension)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZAC Val de Charvas  
69 360 COMMUNAY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 5° 5 9' 15 " 25 Lat. 0 4° 8 1' 9 0 " 50

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Point d'arrivée :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le site existant de la société LUSTUCRU a été créé dans le cadre de la ZAC Val de Charvas qui a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. L'établissement LUSTUCRU a été enregistré au titre de la réglementation sur les installations classées par récépissé du 10 février 2012.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont la ZNIEFF de type 1 "Vieux-Rhône entre Pierre-Bénite et Grigny" à 2,5 km à l'Ouest et la ZNIEFF de type 2 "Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales" à 1,9 km à l'Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone concernée par un arrêté de protection du biotope la plus proche du site est située à 2,15 km au Nord-Ouest. Il s'agit de l'arrêté concernant "L'Ile de la Table Ronde" sur le territoire communal de Ternay.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche est celui du Pilat, à 3,3 km au Sud-Ouest du terrain du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site est situé à 1,9 km au Nord-Ouest sur la commune de Ternay. Le terrain du projet n'est pas compris dans le périmètre de protection immédiat ou rapproché de ce monument.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche, identifiée lors de l'inventaire des zones humides de Rhône-Alpes, est située à 2,2 km à l'Ouest du terrain du projet.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Communay est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'inondation de l'Ozon, approuvé le 09/07/2008. Les terrains du projet et de la ZAC Val de Charvas sont situés en dehors de la zone réglementée du PPRI selon le zonage de la commune</p> <p>Aucun PPRT n'est recensé sur le secteur communal.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site d'implantation n'est pas recensé dans la base de données BASIAS ni dans la base de données BASOL. Le terrain concerné par le projet n'a jamais été exploité pour des activités industrielles.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site NATURA 2000 le plus proche est situé à 15 km au Sud. Il s'agit du site "Vallons et combes du Pilat rhodanien".</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site classé le plus proche est situé à 1,6 km au Nord-Ouest. Il s'agit du "Village de Ternay et du Château de la Porte".</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site LUSTUCRU FRAIS est alimenté en eau par le réseau d'adduction en eau potable de la commune de Communay. La plateforme logistique sera reliée à ce réseau AEP. Aucun forage ne sera créé dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact sur les masses d'eau souterraines n'est à prévoir en raison de la nature des travaux envisagés.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette donnée n'est pas connue à ce jour.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette donnée n'est pas connue à ce jour.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu au sein de la ZAC Val de Charvas, marquée par les activités et les installations industrielles et économiques. L'étude d'impact réalisée lors de la création de la ZAC n'a pas révélé d'espèces protégées. Les milieux de la ZAC étaient considérés comme non propices à la reproduction de la faune. Un bois est recensé en limite Nord-Est du terrain du projet mais le fonctionnement de la plateforme logistique n'induit pas d'effets susceptibles d'affecter la faune et la flore de ce bois. La partie du bois qui sera défrichée sera compensée par la plantation d'arbres au Sud du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches sont éloignés des limites du projet (à 15 km). L'aménagement de la plateforme et son fonctionnement ne seront pas susceptibles d'impacter ces milieux.  Les espèces inscrites sur la FSD du site le plus proches n'ont pas été retrouvées lors des investigations faune-flore réalisées à la création de la ZAC.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet est actuellement en friche et inoccupé. Une partie du bois situé au Nord-Est sera défrichée ; ce bois n'est pas classé. Cette opération sera compensée par la plantation d'arbres et d'arbustes sur la partie Sud du terrain.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRt n'est recensé sur le secteur. Les sites industriels les plus proches ne sont pas susceptibles de générer des impacts sur le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Communay est concernée par le PPRi de l'Ozon, mais les terrains de la ZAC sont situés en dehors du secteur visé par le zonage. Concernant l'aléa sismique, le terrain est situé dans une zone 3 correspondant à un aléa modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement de la plateforme logistique induira un trafic routier pour l'approvisionnement des matières premières et des emballages et l'expédition des produits finis. Toutefois, son aménagement auprès d'un site de production permettra de réduire le trafic associé au transfert des matières premières et des produits finis de la plateforme vers le site de production et inversement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic des poids-lourds et le fonctionnement des équipements de production de froid pourront induire des émissions sonores. Une étude acoustique prévisionnelle a été réalisée pour le compte du porteur de projet. Elle préconise la mise en place de mesures compensatoires pour limiter l'impact potentiel sur les habitations situées au Sud. La zone d'activité est marquée par le trafic routier des véhicules légers et des poids-lourds ainsi que par le fonctionnement des sites.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des éclairages seront mis en place sur le terrain du projet afin d'assurer les conditions de sécurité en période de faible luminosité.  Le projet est prévu au sein d'une ZAC qui porte de nombreux éclairages le long des voiries. Le secteur sur une échelle plus large est largement marqué par les émissions lumineuses.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques seront principalement marqués par les gaz d'échappement des poids-lourds et des véhicules légers.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires seront dirigées vers la station d'épuration de St Fons, pour traitement avant rejet dans le Rhône. Aucune eau usée industrielle ne sera produite sur la plateforme logistique. Les eaux pluviales de toiture seront collectées dans un réseau dédié puis rejetées dans le réseau de la zone après passage dans le bassin tampon du site. Les eaux pluviales de ruissellement sur les voiries seront traitées au sein d'un séparateur d'hydrocarbures, dirigées vers un bassin de rétention puis rejetées dans le réseau de la zone.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits sur la plateforme seront des déchets d'emballages, déchets non dangereux en mélange et des déchets liés à la maintenance ou au curage des séparateurs d'hydrocarbures.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet se trouve en dehors des périmètre de protection des éléments du patrimoine. Ces derniers sont éloignés du site d'étude. Enfin, le projet prendra place au sein d'une zone d'activité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet est compris dans le périmètre de la zone d'activité et dans le périmètre d'exploitation du site LUSTUCRU FRAIS. Aucun usage n'en est fait actuellement. Selon le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur le terrain est compris dans une zone dite "à urbaniser".

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sur le secteur d'étude et auprès des communes voisines du projet, seul un avis de l'autorité environnementale a été émis en février 2017, concernant un site de traitement de surface par voie chimique sur la commune de Ternay. Toutefois, aucun effet cumulé n'a été identifié avec le projet de plateforme logistique de Communay.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- L'intégration paysagère de la plateforme sera facilitée par la plantation d'arbres en limite de parcelle.
- Le réseau d'alimentation en eau potable sera équipé d'un disconnecteur.
- Les eaux pluviales de ruissellement seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures.
- Les eaux d'extinction d'un incendie seront collectées et confinées sur le site par le biais d'un bassin dédié.
- Les émissions sonores seront limitées par la mise en œuvre de merlons en limite Sud faisant office d'écran acoustique.
- Les déchets générés sur la plateforme seront stockés en bennes sur une dalle étanche.
- Le défrichement sera compensé par la plantation d'arbres en limite Sud du site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette plateforme viendra remplacer un entrepôt existant situé à une trentaine de kilomètres du site. Elle permettra de réduire le trafic routier associé aux transferts des matières premières et des emballages vers le site de production.

Les enjeux écologiques du terrain d'implantation sont relativement faibles. Les aménagements prendront en compte les mesures de réduction des impacts. Le défrichement de la zone concerné est autorisé par le document d'urbanisme en vigueur.

Le projet de plateforme logistique n'aura pas d'impact notable en l'absence de rejets d'effluents industriels aqueux et atmosphériques.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

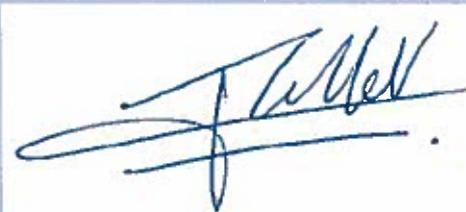
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

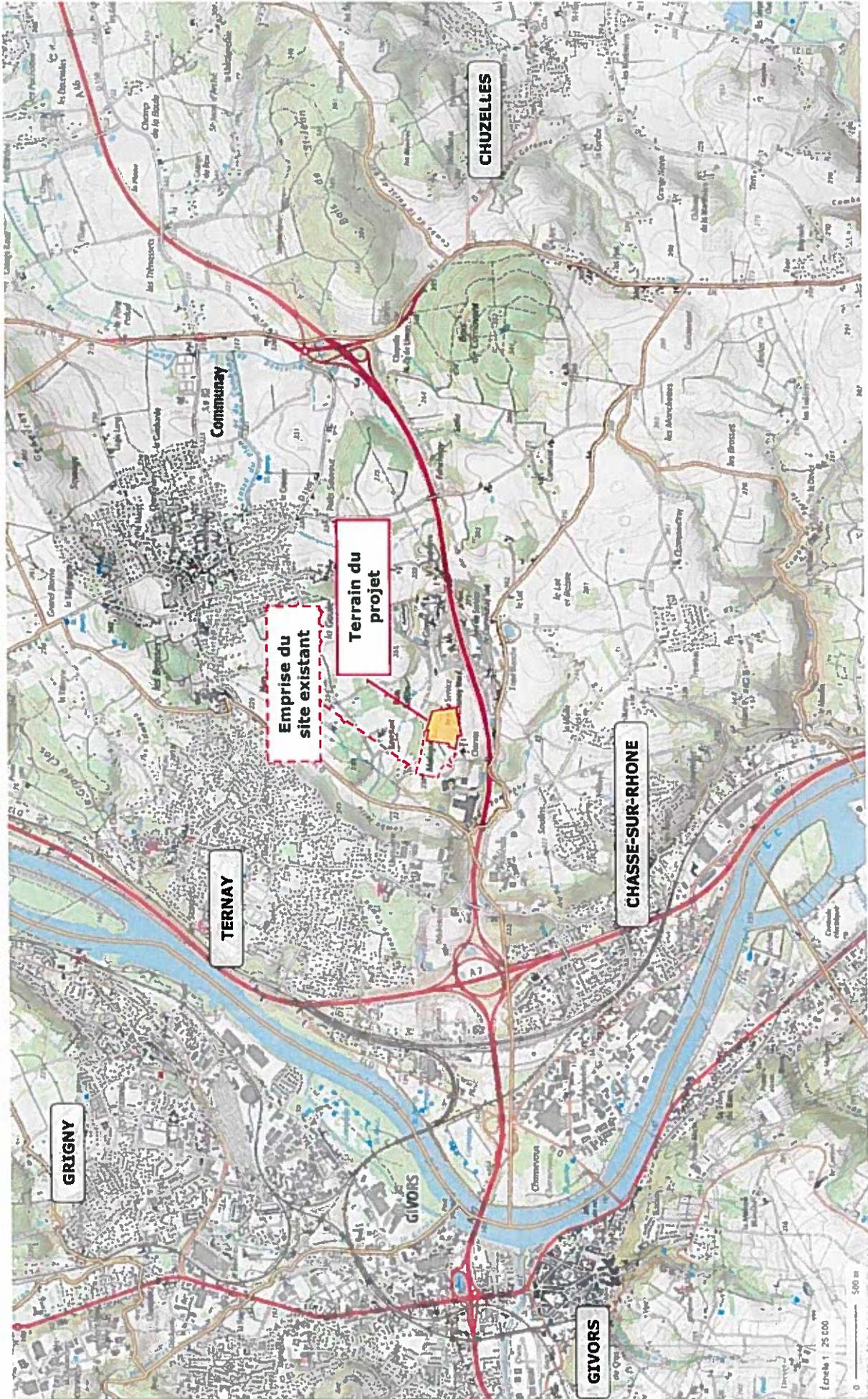
le.

Signature





ANNEXE 2 - PLAN DE LOCALISATION IGN AU 1/25 000<sup>ÈME</sup>





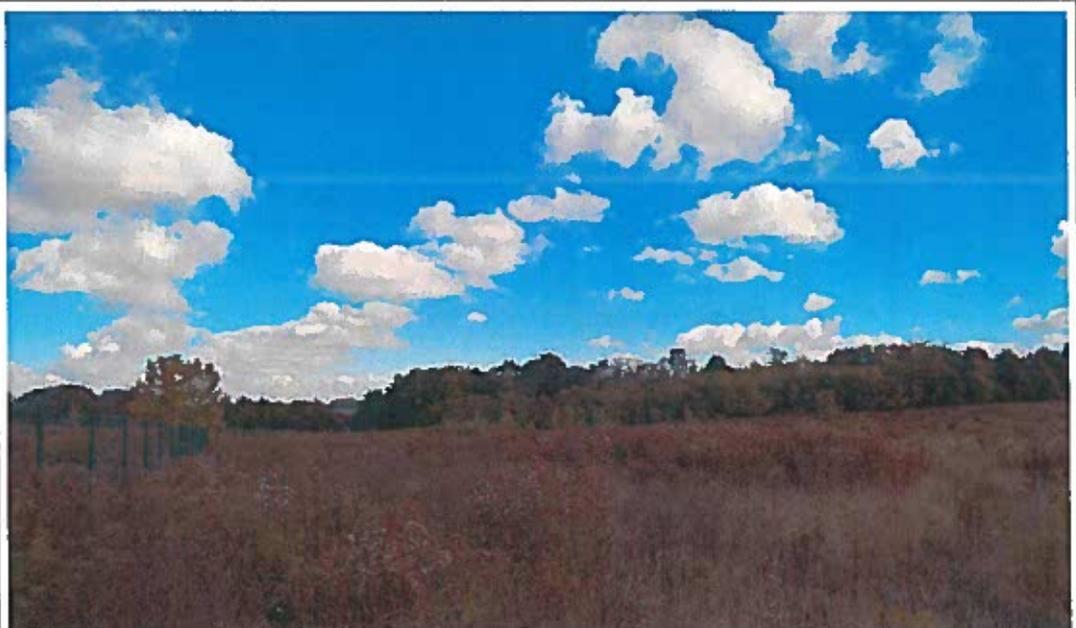
**ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION**



**CLICHE N°1**

**Point de vue  
Sud du terrain  
du projet**

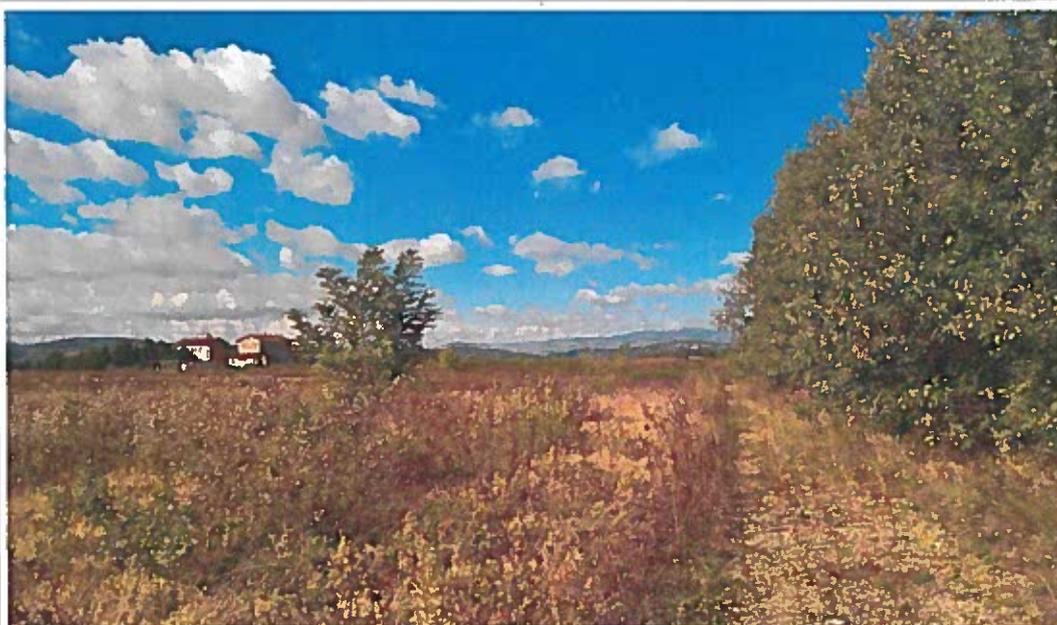
**Date de la prise  
de vue :  
06/10/2017**



**CLICHE N°2**

**Point de vue Est  
du terrain du  
projet**

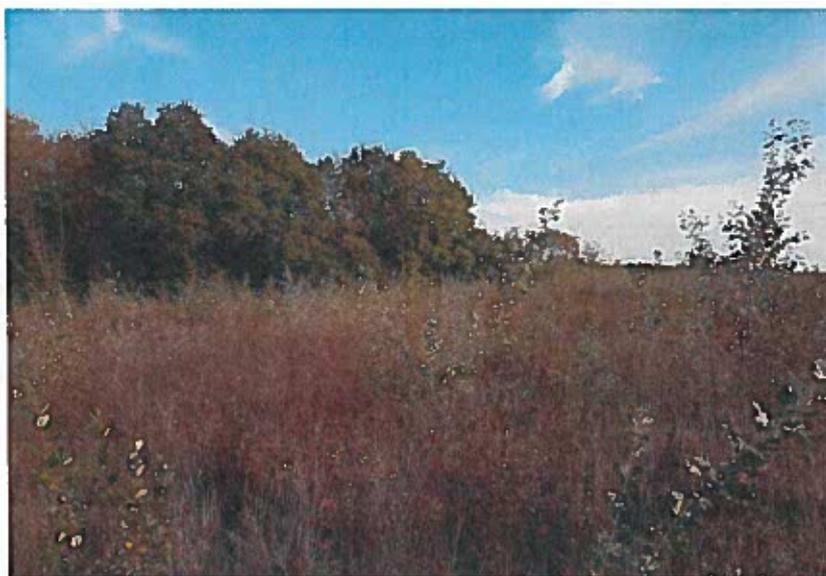
**Date de la prise  
de vue :  
06/10/2017**



**CLICHE N°3**

**Point de vue  
Nord-Ouest du  
terrain du projet**

**Date de la prise  
de vue :  
13/10/2017**

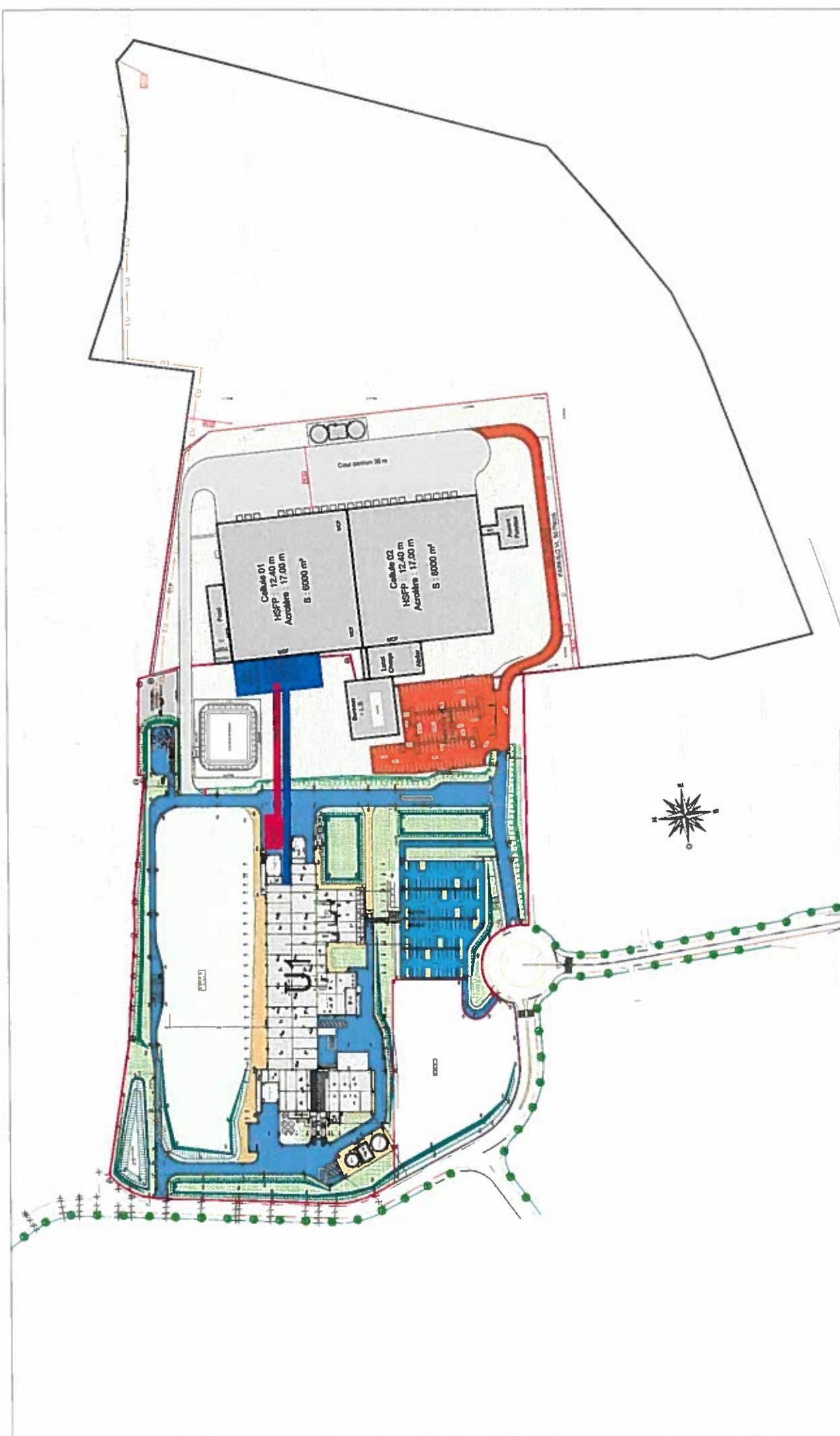


**CLICHE N°4**

**Point de vue  
Nord-Est du  
terrain du projet**

**Date de la prise  
de vue :  
13/10/2017**





<b>MATRE D'OUVRAGE</b> Département du Rhône Commune de Communay (69360)  <b>LUSTUCRU FRAIS</b>	<b>ASSISTANT MATRE D'OUVRAGE</b>  <b>RCA INGENIERIE</b> 24, Avenue Jeanmés Massat 69009 LYON Tel : 04 71 91 50 80 Fax : 04 72 19 41 85 e-mail : contact@rca-ingenierie.com www.rca-ingenierie.com	<b>Construction d'un entrepôt frigorifique</b>  <small>RELEVÉ DE VUE ET COUPE PLAN DE SECTION</small> <b>Plan de Masse</b>	
		<small>           Ce plan est le produit technique de l'APD soumis à l'avis des services de l'urbanisme de la commune et de la commune de Communay.         </small>	<small>           N° Révis : A 120.10.2017   Création            N° Révis : 122   NG            Echelle : 1/2000   ER            N° Plan : 102         </small>





ANNEXE 4 - PLAN DES ABORDS AU 1/2 500<sup>ème</sup> (VUE AERIEENNE DATEE DE 2014-2015)

